RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta-cfa AQUITAINE FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FORMATION

PREVENTION SECURITE

AIPR (ATTESTATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX) OPERATEUR

AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

AGRICULTURE | BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, PERFORMANCE ENERGETIQUE | INDUSTRIE | SANTE / SOCIAL | TERTIAIRE | HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME | FORMATIONS GENERALES, SOCLE / CLEA | ACCOMPAGNEMENT ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL | PREVENTION / SECURITE | TRANSPORT / LOGISTIQUE | NUMERIQUE / AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE CANTAU
1 ALLÉE DE CANTAU
64600 ANGLET
EN INTRA-ENTREPRISE : POSSIBILITÉ DE FORMATION SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.
Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR

PRÉ-REQUIS

Aucun mais il est conseillé d'être familiarisé avec l'outil informatique

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

196€

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître la réglementation pour les interventions à proximité des réseaux et identifier ses obligations en tant qu'opérateur parmi les différents acteurs et niveaux de responsabilité – Savoir identifier les différentes composantes d'un réseau, les conséquences d'un accrochage – Savoir appliquer les procédures – Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM

CONTENU DE LA FORMATION

- Les principes fondamentaux et les contextes d'intervention à proximité des réseaux
- La réglementation AIPR
- L'intervention sur un chantier : la prévention en amont, les informations utiles et les règles de sécurité
- Compétences des personnels et connaissances générales métiers
- Endommagement des réseaux : gestion des dommages ou des anomalies, règles à respecter
- Les sanctions

CONDITIONS DE FORMATION

DUREE : 1 jour soit 7 heures, passage du QCM compris **MODALITES** : Alternance de présentation théorique de la réglementation et de mise en application (cas pratiques simples, mini QCM) – Formation inter ou intra entreprises

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen. L'examen par QCM comporte 30 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délai imparti d'1 heure. Selon résultat, délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l'AIPR.

PROFIL DES INTERVENANTS

Les formateurs de la spécialité du GRETA CFA AQUITAINE qui est reconnu centre d'examen par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (règlementation DT-DICT de juillet 2012).

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Nathalie DESTRAC
Conseillère en Formation Continue - Agence Pays Basque
nathalie.destrac@greta-cfa-aquitaine.fr
05.59.52.25.25

Anne LEMOINE
Assistante de formation
anne.lemoine@greta-cfa-aquitaine.fr
05.59.52.25.25